



Moniteur belge

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25001440

Déposé / Reçu le

23 DEC. 2024

au greffe du Tribunal de l'entreprise
Greffier
tribunal de l'entreprise de Bruxelles

N° d'entreprise : **0508 620 290**

Nom

(en entier) : **AEROW BENELUX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise, 162 - 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Actionnaire unique
du 29 novembre 2024

" L'Actionnaire unique prend les décisions suivantes :

1.L'actionnaire acte la révocation de la société THIMAH (BE0715.764.483) représentée par
son représentant permanent Monsieur Thierry Saunier de son poste d'administrateur en date du
24 mars 2022.

2.La SRL BPO Tax & Accountancy (BE 0885.117.476), représentée par son administrateur, la
SRL B.G.C.F., représentée par son représentant permanent Thierry Dekens avec faculté de substitution,
a pouvoir pour l'exécution des formalités de dépôt et de publication aux Annexes au Moniteur belge."

Pour extrait conforme,

GEDEON PARTNERS
représentée par son représentant permanent
Monsieur Vincent Paulet
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).